

RAPPORT DE L'ATELIER DU 06 JUIN 2023 PORTANT SUR LA REMISE OFFICIEL DU DOCUMENT DE PROPOSITION ET DE PLAIDOYER POUR UNE MISE EN ŒUVRE CONCRETE DE LA TRANSPARENCE SUR LE BENEFICIAIRE EFFECTIF PAR LE CRADEC, TAX JUSTICE NETWORK, AFROLEADERSHIP ET ITIE



Par : MEDJIWA KAMGA SIMONI (CRADEC)

Le mardi 06 juin s'est tenue à MERINA Hôtel la remise officielle du document de proposition et de plaidoyer pour une mise en œuvre concrète de la transparence sur le bénéficiaire effectif au Cameroun par le CRADEC, AFROLEADERSHIP et TAX JUSTICE NETWORK.

Objectif : L'objectif de ce plaidoyer qui survient après la promulgation par le ministère des finances d'un guide en la matière, est de promouvoir la transparence, qui est un des éléments nécessaires pour lutter contre les flux financiers illicites liés, au financement du terrorisme, au blanchiment d'argent et à la corruption.

Au cours de cette présentation étaient présent les media, les OSC, des représentants de la DGI, du Secrétariat Permanent de l'ITIE, de la Chambre des comptes de la Cour Suprême, du CAMERCAP-PARC et les membres du consortium des OSC sous le lead du CRADEC.

L'atelier de présentation s'est déroulé comme suit ;

1. Mot de bienvenue du représentant du consortium de la société civile (CRADEC)
2. Présentation du rapport sur l'état de la Transparence des Bénéficiaires Effectifs au Cameroun (Tax Justice Network/UK)
3. Discussion générale sur la nécessité de la mise en œuvre d'un cadre de collaboration Open ownership au Cameroun (AfroLeadership).
4. Photo de famille-Interviews et fin de la cérémonie.

I. Mot de bienvenue du représentant du consortium de la société civile (CRADEC)

Tout en souhaitant la bienvenue aux participants, le CRADEC a présenté le contexte et l'objectif de cette activité. Le rapport sur la transparence sur les bénéficiaires effectifs au Cameroun fait suite à la publication pour la région Afrique, du rapport sur l'Indice d'Opacité Financière en mai 2022, au Cameroun. En cohérence avec les efforts du gouvernement, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE d'une part et la mise en œuvre du Programme économique et financier avec le mécanisme de la facilité élargie de crédit du FMI d'autre part, le rapport sur la transparence est une contribution de la société civile camerounaise dans le processus de réforme de la gestion des finances publiques au Cameroun. Par ailleurs le rapport s'appuie sur la disposition de la Loi des Finances 2023 relative à l'obligation de déclaration du bénéficiaire effectif.

II. Présentation du rapport sur l'état de la Transparence des Bénéficiaires Effectifs au Cameroun

La présentation du rapport a été faite par M.IDRISS Linge consultant de TJN durant laquelle il a évoqué plusieurs éléments importants à savoir ;

Le contexte et les pertes de recettes fiscales dues à l'opacité financière et fiscale en expliquant que le Cameroun perd chaque année des millions de dollars en recettes fiscales en raison d'abus fiscal des multinationales et surtout évasion fiscale pratiquée par les personnes fortunées qui ont pu être utilisées pour des investissements sociaux et améliorer les conditions de vie de la population camerounaise.

La raison d'être de la transparence sur les bénéficiaires effectifs est considérée comme un outil essentiel pour identifier ces flux financiers illicites et récupérer les recettes fiscales perdues mais aussi un moyen efficace pour lutter contre la corruption, le blanchiment des capitaux (LBC) et le financement du terrorisme (FT). La transparence pourrait également aider à l'atteinte d'une équité fiscale car une identification efficace des

Bénéficiaires Effectif permettra de réduire l'impact de l'impôt sur ceux qui en paient déjà afin qu'ils en paient le juste impôt.

La pratique de la transparence fiscale telle que pensée et développée par TJN, ITIE, afro leadership/open ownership et les OSC membre du consortium a pour objectif de réduire l'opacité fiscale globalement et dans tous les secteurs de l'économie tant pour les entreprises nationales qu'internationales. Pour le moment seulement 24 pays africain sont considérablement engagés dans la poursuite de cette initiative de déclarations des Bénéficiaire Effectif. Il faut également noter que suite à la mise en œuvre de cette initiative le Cameroun a connu quelques avancées louables en termes de cadre de couverture « scope » comparé au Nigeria.

Mr. Linge a évoqué la notion des chaînes complexes de propriété et leur contribution au blanchiment d'argent mais également aussi comment les principes ABCD et 5R_s peuvent contribuer à améliorer la transparence à l'échelle global.

Avant de clore son propos, Idriss a présenté les recommandations pour une amélioration de la transparence sur les bénéficiaires effectifs au regard des avancées :

1. L'évaluation des risques devrait inclure une analyse exploratoire et l'évaluation sur base de l'indice de secret financier. L'analyse exploratoire et l'évaluation de l'indice de secret financier fourniraient une meilleure compréhension des structures d'entreprise normales et atypiques, ainsi que des risques associés. Cela aiderait les pays à déterminer les structures d'entreprise qui nécessitent une divulgation de la propriété bénéficiaire.
2. Exiger la divulgation de l'intégralité de la chaîne de propriété pour traiter les risques de complexité. Les structures de propriété complexes peuvent faciliter la dissimulation de l'identité des bénéficiaires effectifs et la manipulation des informations financières. En exigeant la divulgation de l'intégralité de la chaîne de propriété, il serait plus facile de détecter les risques et de prévenir les abus ;
3. Baisser les seuils de déclaration des bénéficiaires effectifs. Les seuils de détention actuels peuvent être contournés, ce qui permet aux bénéficiaires effectifs de rester anonymes. En éliminant ces seuils, on garantit une meilleure transparence.
4. Renforcer les mécanismes de vérification et améliorer les rapports d'incohérence. L'alerte des bénéficiaires effectifs permet de prévenir les cas d'usurpation d'identité et d'assurer leur participation active dans le processus de divulgation. Améliorer les rapports d'incohérence permettrait de détecter plus efficacement les cas de fausses déclarations ou de manipulation des informations ;
5. Interconnexion ou registre central unique pour tous les types de véhicules juridiques et niveaux de propriété. La centralisation des informations sur tous les types de véhicules juridiques et niveaux de propriété garantirait une cohérence des données et éviterait les informations contradictoires entre différents registres. Cela faciliterait également l'accès aux informations pour les autorités chargées de l'application des lois.
6. Accès public, en particulier pour les journalistes et les organisations de la société civile. L'accès public aux informations sur la propriété bénéficiaire permettrait une surveillance accrue et une participation citoyenne à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et d'autres activités illicites. Les journalistes et les organisations de la société civile jouent un rôle crucial dans la divulgation de cas de mauvaise conduite et dans la promotion de la responsabilité des entreprises et d'une plus grande redevabilité au sein des institutions administratives.
7. Un régime de sanctions dissuasif. Des sanctions suffisamment dissuasives permettent que les auteurs de fraude ou d'évasion fiscales craignent suffisamment pour ne pas être tentés de commettre l'acte. Cela peut aller de très lourdes amendes pécuniaires à l'interdiction d'exercer d'activités ou de toute transactions financières

Il a conclu son propos en évoquant les points des questionnements suscités par cette initiative vis-à-vis des actions entreprises par le gouvernement notamment sur le seuil de déclaration, le niveau d'accessibilité, la gestion des chaînes complexes de déclaration et le régime de sanctions. Malgré les avancées connues jusqu'ici certaines questions restent ouvertes à savoir : (i) Comment identifier les réelles propriétaires dans le cadre national et international ? (ii) Quelle approche pour les sociétés cotées locales et internationales ? (iii) Comment éliminer les aspects de confidentialité ? et (iv) Comment savoir qu'on a un système qui reste solide ?

Avant toute analyse technique il est important de rappeler que la promotion de la pratique de la transparence ne concerne pas uniquement le gouvernement, elle concerne aussi les civiles car les ressources mobilisées doivent être affectées à l'investissement social pour le bien-être des citoyens. Dans cette optique les OSC et les médias ont un très grand rôle à jouer dans la mise en œuvre efficace de la transparence fiscale ainsi que son succès.

Les OSC et les médias ont la responsabilité d'accompagner le gouvernement pour la réussite de cette initiative et ils peuvent le faire travers trois méthodes : La recherche ; le plaidoyer et le renforcement des capacités

III. Discussion générale sur la nécessité de la mise en œuvre d'un cadre de collaboration Open ownership au Cameroun

La discussion a été conduite par M. NGOUNOU Charlie d'AfroLeadership au cours de laquelle la notion de la chaîne complexe de propriété et les mécanismes d'évasion fiscale utilisés par les entreprises ont été abordés de façon plus détaillée. Charlie a souligné que les entreprises utilisent les paradis fiscaux afin de ne pas assumer leur redevabilité fiscale envers les pays où sont implantées leurs entreprises. Un exemple de ce cas de figure a été illustré par le schéma du « double irlandais, sandwich hollandais ».

Il a également mentionné qu'il est important de faire une différence claire entre le Bénéficiaire Effectif et le propriétaire légal afin de mettre en place un système de transparence efficace. Malgré les avantages que présente la pratique de transparence un débat contradictoire demeure au centre notamment sur l'accès aux données personnelles des bénéficiaires effectifs. De ce débat, il en ressort un point d'achoppement entre le « open data » liée à la transparence et la protection des données personnelles des bénéficiaires.

Pour aller plus en profondeur dans cette divergence l'Union Européenne en 2018 a dû retirer l'accès au registre des bénéficiaires effectifs car certains acteurs ont connu des problèmes d'identités volées mais aussi parce que l'accès au registre n'avait pas de protection anti hacker. En vue de résoudre ce conflit il est préférable de quitter d'une transparence proprement dite pour une transparence administrée qui permet de produire un registre général qui est accessible tout en maintenant la confidentialité des bénéficiaires effectifs et garantir leur sécurité.

En conclusion il a mentionné qu'une réflexion est faite continuellement sur la question de comment mettre en place cette initiative de manière à ce que tout le monde en sorte gagnant au vu des différents contextes socio-économiques et démographiques ainsi que les changements qui s'y opèrent.

Au terme de cette présentation les questions posées par les invités se résument ainsi :

- Ne sera-t-il pas mieux de changer de paradigme en abandonnant le capitalisme et le socialisme pour le communisme ?

- Est-ce que cette initiative ne viserait pas aux occidentaux de mieux identifier les acteurs économiques, leurs forces, faiblesses afin de mieux pénétrer l'Afrique vu que l'EU a elle-même retiré l'accès à son registre du bénéficiaire effectif ?
- Comment cette initiative pourrait aider à éviter des futures affaires GLENCORE ?
- Quel est la performance de cette initiative à l'échelle nationale ?
- Suite à cette initiative quel est la feuille de route qui permettra au Cameroun de passer l'évaluation qui aura lieu en octobre 2023.

En réponse à ces préoccupations, Charlie a précisé que le choix du système ou de la perspective politique dépend de l'orientation politique du gouvernement en place ; et peu importe du système politique les citoyens/entreprises doivent déclarer leurs avoirs car cela est destinée à l'investissement social qui améliorera non seulement le déroulement des activités entrepreneuriales et le bien-être des citoyens mais aussi peut aider l'Etat à réduire sa dépendance aux fonds extérieurs pour le financement de ses projets.

Concernant le retrait du registre général en 2018 par l'EU ceci est dû au fait que certains acteurs ont connu des problèmes de vol d'identité et le défi qui se pose actuellement est de savoir comment résoudre le problème de sécurité. Une réflexion continue est faite sur comment passer de la transparence proprement dite pour une transparence administrée qui permet d'avoir un registre général qui protège les données personnelles des bénéficiaires effectifs ? Mais avant d'y arriver il faudrait résoudre le problème de la complexité de la chaîne de la propriété. L'existence des paradis fiscaux complique l'identification des propriétaires réels mais cela peut se résoudre à travers la mise en place des lois et l'application des sanctions sévères sur ceux qui pratiquent l'évasion fiscale et la corruption surtout dans le cas des multinationales. Il faut également noter que l'outil REBOT développé par TJN notamment servira dans ce cas mais il sera important que les gouvernements soient accompagnés dans cette démarche à travers la recherche et le partage d'informations.

Dans la perspective d'éviter des futures affaires GLENCORE et de passer la validation ITIE, il est important de mettre en œuvre des programmes de renforcement de capacités à la fois pour les agents de l'état, le journaliste et les OSC sur la pratique de la transparence dans les domaines de la fiscalité et de justice fiscale.



ANNEXE

Norad TAX JUSTICE NETWORK

FICHE DE PRESENCE

Objet: Remise Officielle au Gouvernement du Document de Plaidoyer pour la transparence sur les Bénéficiaires Effectifs.

Date et Lieu: Le 06 juin 2023 à l'hôtel Mérimé Yaoundé, la République du Cameroun.

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION/FONCTION	ADRESSE	SIGNATURES
01	ELOMO NERONIQUE B	MENDONG (Nkolondj)	GAD - VMC	B.P. : 678013132 Tel: 678013132 Email: elomob@mc.com.cm	[Signature]
02	IFA BOM-NOUNBIA PATRICK - RONALD	NOBIL	RADIO EXPERANCE-FA	B.P. : 10215 Tel: 697675095 Email: noubil@radioexperience.com	[Signature]
03	MIKONE AYOUB	COUCOS	CHANGEMENT DES COMPTES	B.P. : 172010 Tel: 677349916 Email: mikone@changementdescomptes.com	[Signature]
04	Lionel BATOMBI	Yde-N'Gonye	Journaliste	B.P. : 67854171 Tel: 67854171 Email: lionel@journaliste.com	[Signature]
05	Charles Ntantou Nkoumou	Yde - OME	Apres leadership	B.P. : 11260 Tel: 698977052 Email: charles@leadership.com	[Signature]
06	Iris Loge	COULOU	TJN	B.P. : Tel: 69977052 Email: iris@tjn.com	[Signature]
07	MANGUELLE VICTOR	YAOUNDE	LA CONCORDE INFOS	B.P. : 69273235 Tel: 69273235 Email: manguelle@infos.com	[Signature]

Norad TAX JUSTICE NETWORK

FICHE DE PRESENCE

Objet: Remise Officielle au Gouvernement du Document de Plaidoyer pour la transparence sur les Bénéficiaires Effectifs.

Date et Lieu: Le 06 juin 2023 à l'hôtel Mérimé Yaoundé, la République du Cameroun.

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION/FONCTION	ADRESSE	SIGNATURES
08	DAVID Benadjia	Yde	DT Pakistan REC	B.P. : 69627529 Tel: 69627529 Email: david@pakistanrec.com	[Signature]
09	MOUNPAIN SOULETAHO	Yde	Infos Actuels	B.P. : 69627529 Tel: 69627529 Email: mounpain@infosactuels.com	[Signature]
10	Solomon Tembany	Yaounde	The Guardian Post Journalist	B.P. : 69958823 Tel: 69958823 Email: solomon@guardianpost.com	[Signature]
11	Abiyela Etkes	Yde	Mail Générale de Impie	B.P. : 697113975 Tel: 697113975 Email: abiyela@mailgenerale.com	[Signature]
12	ISALANKU DGOFFI	Yde	ALPHA TELEVISION	B.P. : 69409206 Tel: 69409206 Email: isalanku@alpha.com	[Signature]
13	BODO MAU/ JEAN MARIE	Yde	EQUINOX TV	B.P. : 696150994 Tel: 696150994 Email: bodomau@equinox.com	[Signature]
14	THEODORE EJEFFA	Yde	DT TELEVISION CAMEROUN	B.P. : 69693926 Tel: 69693926 Email: theodore@dt.com	[Signature]

Norad TAX JUSTICE NETWORK

FICHE DE PRESENCE

Objet: Remise Officielle au Gouvernement du Document de Plaidoyer pour la transparence sur les Bénéficiaires Effectifs.

Date et Lieu: Le 06 juin 2023 à l'hôtel Mérimé Yaoundé, la République du Cameroun.

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION/FONCTION	ADRESSE	SIGNATURES
15	Jean-Marie OKON	Yde	DT Nougatine	B.P. : 69445383 Tel: 69445383 Email: jeanmarie@nougatine.com	[Signature]
16	NALAIKE BOU GUE	Yde	NOXAFRICA	B.P. : 691384546 Tel: 691384546 Email: nalaike@noxafrika.com	[Signature]
17	ABANGO HENRI G.M	Yde	CANAL 24H	B.P. : 69532335 Tel: 69532335 Email: abango@canal24h.com	[Signature]
18	BOUBAKARY	Yde	CRADEC	B.P. : 69741930 Tel: 69741930 Email: boubakary@cradec.com	[Signature]
19	Sinia DJUMANG	Yde	MUTATIONS	B.P. : 69821900 Tel: 69821900 Email: sinia@mutations.com	[Signature]
20	Paul Boua	Yde	Nisme du Cameroun	B.P. : 6974673 Tel: 6974673 Email: paul@nisme.com	[Signature]
21	NGAN GREN	Yde	APPROVIAH	B.P. : 69828918 Tel: 69828918 Email: ngan@approviah.com	[Signature]

Norad TAX JUSTICE NETWORK

FICHE DE PRESENCE

Objet: Remise Officielle au Gouvernement du Document de Plaidoyer pour la transparence sur les Bénéficiaires Effectifs.

Date et Lieu: Le 06 juin 2023 à l'hôtel Mérimé Yaoundé, la République du Cameroun.

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION/FONCTION	ADRESSE	SIGNATURES
22	Nke Chino Madeline	YAOUNDE	GAD/MC	B.P. : 69338755682450 Tel: 69338755682450 Email: nkechino@gad.com	[Signature]
23	MENENACK ELISABETH	Yaounde	GAD/membre	B.P. : 694154761 Tel: 694154761 Email: menenack@gad.com	[Signature]
24	MARA TIANE CYRILLE	Yaounde	Group of Artisans pour le Développement - Cameroun	B.P. : 69226933 Tel: 69226933 Email: mara@artisans.com	[Signature]
25	Njoup MOKAN Ibrahim	Yde	ITIE/CNR	B.P. : 694133133 Tel: 694133133 Email: njoup@itie.com	[Signature]
26	Pamoula OKOUZA	YAOUNDE	CAMEROUN-PARC	B.P. : 69494330 Tel: 69494330 Email: pamoula@cameroun-parc.com	[Signature]
27	NEJOUA KAME SIMON	Yde	FASH UNIVERSITE DE DSCHANG (CNR)	B.P. : 697352606 Tel: 697352606 Email: nejoua@fash.com	[Signature]
28	LIKENG ENYU	Yaounde	Journaliste JFRUAFM	B.P. : 696282781 Tel: 696282781 Email: likeng@jfrufm.com	[Signature]

Norad TAX JUSTICE NETWORK

FICHE DE PRESENCE

Objet: Remise Officielle au Gouvernement du Document de Plaidoyer pour la transparence sur les Bénéficiaires Effectifs.

Date et Lieu: Le 06 juin 2023 à l'hôtel Mérimé Yaoundé, la République du Cameroun.

N°	NOMS ET PRENOMS	LIEU DE PROVENANCE	ORGANISATION/FONCTION	ADRESSE	SIGNATURES
29	Ngdame Elias	Yaounde	Eco-outlook	B.P. : 697818421 Tel: 697818421 Email: ngdame@eco-outlook.com	[Signature]
30	D.F. Samba L. N	Yaounde	The Action AGASR	B.P. : 6970508 Tel: 6970508 Email: dsamba@action.com	[Signature]
31	BOUTA JACOB	Yaounde	CRADEC	B.P. : 69741930 Tel: 69741930 Email: bouta@cradec.com	[Signature]
32	ENENGLINE Audrey	Yaounde	CRADEC	B.P. : 69741930 Tel: 69741930 Email: enengline@cradec.com	[Signature]
33	ABSOYA Marie C	Yaounde	GAB	B.P. : 69663146 Tel: 69663146 Email: absoya@gab.com	[Signature]
34	NIANTIA BRENDA	Yaounde	CRADEC	B.P. : 69741930 Tel: 69741930 Email: niantia@cradec.com	[Signature]
35	SIBANE Sibane SIMONIANE	Yaounde	CRADEC	B.P. : 69619306 Tel: 69619306 Email: sibane@cradec.com	[Signature]

Combating illicit financial flows, tax evasion... Report urges gov't to improve beneficial ownership transparency in companies

By Solomon Tembany

In a bid to combat illicit financial flows related to tax evasion, terrorism financing, money laundering, and corruption, a joint report produced by a consortium of Cameroonian Civil Society Organisations, in collaboration with the British Non-Governmental Organisation, Tax Justice Network, has urged government to improve transparency on beneficial ownership in companies.

The report was officially presented to stakeholders Tuesday June 6 in Yaounde. It was during an event to officially hand over to the Cameroon government the proposal and advocacy document for concrete implementation of the transparency on beneficial owners.

Speaking during the event, Jean Mbilla Mbilla, Executive Director of African Regional Centre for Endogenous and Community Development, known by its French acronym, CRADEC, one of the members of the civil society consortium, said: "As part of the Finance Law for the year 2023, Cameroon has introduced a provision requiring companies to declare their beneficial owners, i.e. the individuals who ultimately benefit from and derive income from the created wealth."

"The objective of this measure, which comes with the issuance of a guide by the Ministry of Finance, is to promote transparency, which is a key element in combating illicit financial flows related to tax evasion, terrorism financing, money laundering, and corruption," he added.

Studies show that Cameroon loses millions of dollars in tax revenue each year due to multinational corporations tax abuse and wealthy individuals' tax evasion.

Mbilla Mbilla stated that "transparency regarding beneficial owners is

considered an essential tool to identify these illicit financial flows and recover lost tax revenues".

Meanwhile, speaking on the state of transparency of beneficial ownership in Cameroon, Idriss Lingé, Communication and Advocacy Officer at Tax Justice Network, said "despite the progress represented by the beneficial ownership provision, there is still significant room for improvement, and it is necessary to address these gaps to ensure effective use of beneficial ownership transparency".

He added that it is crucial for Cameroon to strengthen its legal framework to avoid getting entangled in debates over personal data protection issues, improve verification mechanisms, impose deterrent sanctions, and ensure access to this information for all individuals to enhance accountability.

"While comprehensive disclosure of beneficial owners is not a magic solution for more efficient mobilisation of domestic financial resources without incurring debt, it can significantly contribute to preventing asset and financial resource leakage, strengthening public trust, and promoting sustainable and equitable development," Lingé said.

It should be noted that many countries have already adopted laws requiring the disclosure of beneficial owners, highlighting the increasing importance of transparency in this area.

For example, in Nigeria, authorities recently launched one of the most ambitious beneficial ownership registration and transparency platforms in Africa and the world.

This commitment is also said to be in line with the African Union's and other international organisations' desire to disclosing the names of beneficial ownership transparency in combating illicit financial flows from Africa. Furthermore, the concept is not entirely new in Cameroon.

As a producer of oil and mineral



CRADEC Executive Director, Jean Mbilla, speaking during event



Group picture of organisers, participants, other stakeholders

wealth, the country is part of the Extractive Industries Transparency Initiative, EITI, which requires the publication of information on the beneficial ownership of extractive industries.

According to CRADEC, the full implementation of beneficial ownership transparency requires collaboration between the government, businesses, COVID-19-related expenses under civil society, international organisations, International Monetary Fund, IMF, and especially the press to create a strong and effective beneficial ownership framework.

"While this issue is not entirely new